

Délibération portant approbation du projet annuel de performance (PAP) 2025

- Vu** le code de l'éducation et son article L.123-3 ;
- Vu** le décret n°92-25 du 9 janvier 1992 relatif à l'organisation de l'École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques ;
- Sur** proposition de la Directrice de l'Enssib.

Le conseil d'administration réuni le 11 décembre 2024 en séance plénière sous la présidence de **Monsieur Marc BERGÈRE**, après en avoir délibéré, **approuve le projet annuel de performance (PAP) 2025** annexé à la présente délibération.

Vote :

Membres en exercice : 27

Quorum de présence : 17

Votes exprimés : 25

Dont

Pour : 25

Contre : /

Abstentions : /

La présente délibération sera transmise au recteur de l'académie de Lyon.

Elle sera publiée conformément aux dispositions relatives à la publication des actes à caractère réglementaire.

Fait à Villeurbanne, le 11 décembre 2024

Le Président du Conseil d'Administration


M. Marc BERGÈRE

La Directrice


Mme Nathalie MARCEROU-RAMEL

Projet Annuel de Performance (PAP)

2025

Préambule : Qu'est-ce que le PAP ? Le PAP, une obligation réglementaire

Le Code de l'éducation précise que le budget comporte en annexe un Projet Annuel de Performance (PAP) : « **Le Projet Annuel de Performance de l'établissement présente les objectifs poursuivis. Il comporte des indicateurs d'efficience, d'efficacité et de qualité du service public de l'enseignement supérieur défini à l'article L.123-3 du code de l'éducation associés à ces objectifs.** Ces indicateurs qui sont établis en cohérence avec ceux des programmes ministériels dont les établissements relèvent, concourent à l'information du Conseil d'administration et des responsables des programmes ministériels ainsi qu'au suivi du contrat pluriannuel d'établissement » (Articles R 719-52 et R 719-55 du Code de l'éducation).

La réalisation des objectifs et cibles définis dans le Projet Annuel de Performance est mesurée dans le Rapport Annuel de Performance (RAP), document annexé au compte financier de l'établissement, qui permet au Conseil d'administration (CA) de l'établissement de comparer la prévision et l'exécution budgétaire (à travers le compte financier) et de montrer le lien entre cette exécution budgétaire et l'engagement politique sur des objectifs à atteindre.

Table des matières

Préambule : Qu'est-ce que le RAP ? Le RAP, une obligation réglementaire	2
Introduction	4
Méthodologie	4
Structure	5
Légende	6
Présentation de l'établissement	7
Chiffres clés en 2023	9
Axe 1 : Participer à la structuration du site Lyon-Saint-Etienne	10
Objectif 1 : Participer à des projets inter-établissements	10
Objectif 2 : Participer à des actions structurantes autour des grandes transitions et des enjeux sociétaux d'avenir	11
Objectif 3 : Participer à la mise en œuvre d'appels à projets en lien avec la cellule d'ingénierie portée par la ComUE	13
Axe 2 : Développer le projet scientifique de l'Enssib pour consolider son modèle organisationnel et économique	15
Objectif 4 : Développer l'offre de formation de l'Enssib en lien avec les métiers d'avenir	15
Objectif 5 : Renforcer sa politique et ses partenariats en matière de recherche	17
Objectif 6 : Construire les références de ses communautés professionnelles	21
Objectif 7 : Développer ses ressources propres	23
Axe 3 : Renforcer la marque Enssib	25
Objectif 8 : Développer la transversalité dans l'offre de formation	25
Objectif 9 : Participer à l'animation des communautés professionnelles et de recherche, nationales et internationales	26
Objectif 10 : Mettre en place une organisation et des outils de pilotage adaptés	29
Objectif 11 : Inscrire pleinement l'École dans son écosystème autour de projets fédérateurs (DSO, RSE)	33
Jalons du Contrat Etat 2022-2026	37
Indicateurs du Contrat Etat 2022-2026	38
Jalons du Projet d'établissement EXPERT 2026	42

Introduction

Ce Projet annuel de performance (PAP) 2025 est une annexe du Budget initial 2025 présenté au Conseil d'administration du 11 décembre 2024. Il permet de projeter les objectifs et cibles de l'année 2025, en lien avec le dernier Rapport Annuel de Performance (RAP) et constitue, comme le RAP, une obligation réglementaire, visée par le Code de l'éducation.

L'édition 2025 du Projet Annuel de Performance en constitue la première édition. Il a été décidé d'une part de présenter une formule resserrée en lien avec le RAP 2023, et d'autre part, il est apparu souhaitable d'exposer des objectifs et des focus sur les axes les plus stratégiques en lien avec le Contrat pluriannuel du site 2022-2026, finalisé en fin d'année 2023, le projet d'établissement EXPERT2026, et le contrat d'objectifs, de moyens et de performance (COMP) 2025-2027.

Le présent document reprend ainsi les objectifs, jalons et indicateurs de 2025 pour les mettre en perspective par rapport aux cibles présentes dans le Contrat Etat (CE) et le projet d'établissement (PE) respectivement fixées en 2023 et 2022.

Cet exercice de construction du PAP et du RAP contribue à améliorer, d'une part, l'information des administrateurs et de la tutelle de l'établissement et, d'autre part, les outils d'aide au pilotage et à la décision au sein de l'établissement.

La prochaine échéance consistera à construire le RAP 2024.

Méthodologie

La démarche de construction de Projet Annuel de Performance (PAP) / Rapport annuel de performance (RAP) s'inscrit dans une démarche plus globale de formalisation et de suivi d'indicateurs de performance pour l'Ensib.

Ce document favorise le pilotage de l'établissement en lien avec les objectifs fixés et les orientations du projet d'établissement. Les indicateurs mettent en exergue le suivi de projets particuliers et la mise en œuvre des politiques publiques prioritaires portées l'établissement. Ces indicateurs sont suivis annuellement et reportés au niveau de la Direction de l'établissement.

Des indicateurs existants sont déjà suivis régulièrement dans le cadre des enquêtes, des dispositifs de contractualisation en lien avec l'État et les partenaires institutionnels (collectivités locales, COMUE...). Toutefois cette démarche de production annuelle de suivi de performance est encore récente : certains indicateurs restent encore à construire et/ou à fiabiliser.

Afin de faciliter le suivi pluriannuel de la trajectoire de l'établissement, les éléments de bilan relatifs aux années antérieures sont repris dans ce document.

Structure

Le Projet Annuel de Performance 2025 repose sur l'analyse du contrat de site 2022-2026, et notamment du volet spécifique à l'Enssib, et sur le projet d'établissement, approuvé en conseil d'administration le 14/03/2022, qui fixe **trois orientations stratégiques de développement** :

- Redéfinir et affirmer la cohérence de l'Enssib
- Définir la spécialité de l'école pour la faire évoluer vers un nouveau modèle
- Faire de l'Enssib un établissement de référence dans les réseaux ayant besoin de sa compétence

Le PAP 2025 est structuré selon les axes stratégiques de l'Enssib fixés pour la période de contractualisation avec l'Etat et adoptés lors du CA du 12 décembre 2023. Selon ce cadre, **le présent Projet Annuel de Performance se décline autour des axes stratégiques suivants** :

- Participer à la structuration du site Lyon-Saint-Etienne
- Développer le projet scientifique de l'Enssib pour consolider son modèle organisationnel et économique
- Renforcer la marque Enssib

En définitive, **le Projet Annuel de Performance détaille, pour chacun de ces trois axes, le suivi des objectifs de l'établissement**, qui sont mesurés par des indicateurs stratégiques ou opérationnels :

Objectif 1 : Participer à des projets inter-établissements

Objectif 2 : Participer à des actions structurantes autour des grandes transitions et des enjeux sociétaux d'avenir

Objectif 3 : Participer à la mise en œuvre d'appels à projets en lien avec la cellule d'ingénierie portée par la ComUE

Objectif 4 : Développer l'offre de formation de l'Enssib en lien avec les métiers d'avenir

Objectif 5 : Renforcer sa politique et ses partenariats en matière de recherche

Objectif 6 : Construire les références de ses communautés professionnelles

Objectif 7 : Développer ses ressources propres

Objectif 8 : Développer la transversalité dans l'offre de formation

Objectif 9 : Participer à l'animation des communautés professionnelles et de recherche, nationales et internationales

Objectif 10 : Mettre en place une organisation et des outils de pilotage adaptés

Objectif 11 : Inscrire pleinement l'École dans son écosystème autour de projets fédérateurs (DSO, RSE)

Légende

Les symboles suivants indiquent l'état d'avancement des différents objectifs présents dans les jalons ou indicateurs du contrat quinquennal État ou du projet d'établissement :

✓ objectif atteint

🕒 objectif partiellement atteint ou en cours de réalisation

✗ objectif non atteint

Présentation de l'établissement

Créée par décret n°92-25 du 9 janvier 1992, l'École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques (Enssib) est un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPSCP), constitué sous la forme d'un « grand établissement ». Elle est dotée d'une équipe de 95 agents et d'un budget d'environ 3 M€. Grande école de service public et école universitaire, elle défend depuis 30 ans un modèle original d'enseignement et de recherche. De par son statut et ses activités, l'Enssib est l'une des rares écoles européennes en sciences de l'information et des bibliothèques ainsi qu'en histoire de l'imprimé : à l'heure où l'information devient un enjeu stratégique, sa contribution à la structuration du paysage territorial et national dans ces domaines se veut déterminante.

L'Enssib forme des cadres du secteur public et du secteur privé en information, documentation et bibliothèques. Elle a pour mission de préparer, par une formation scientifique, culturelle et professionnelle, des fonctionnaires stagiaires se destinant à des fonctions scientifiques et d'encadrement dans les bibliothèques et les services de documentation et d'information scientifique et technique (conservateurs et bibliothécaires d'État et de la Ville de Paris). Elle propose un programme de formations tout au long de la vie dans le domaine des sciences de l'information et des bibliothèques, sur place et à distance. Accréditée à délivrer le diplôme national de master, elle dispense, en partenariat avec d'autres établissements lyonnais et stéphanois, quatre mentions de master. Elle offre en outre deux diplômes d'établissement, pour tout ou partie réalisés à distance. L'ensemble des formations dispensées relève d'un unique champ de formations : Données, documents, numérique et temporalités. L'évolution des formations est pensée avec les usagers, les communautés professionnelles qui les emploient, en s'appuyant sur une prospective continue en matière d'évolution des métiers et des compétences.

L'Enssib porte une activité d'expérimentation et de recherche, notamment sur les bibliothèques, les sciences de l'information et l'histoire du livre et des bibliothèques. Elle valorise celle-ci, notamment à travers une bibliothèque numérique et un ensemble d'éditions, dont certaines sont diffusées en accès ouvert et d'autres selon des modèles payants. Elle accueille un laboratoire, le Centre Gabriel Naudé, contribue au laboratoire ELICO ; elle est une des neuf cotutelles de la Maison des sciences de l'homme-Lyon Saint-Etienne.

De par son rattachement au ministère chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche, elle contribue aux politiques publiques prioritaires du ministère visant à favoriser l'inclusion, l'ouverture, l'attractivité et la responsabilité sociétale de l'enseignement supérieur et de la recherche. Elle prend en compte dans sa stratégie, les enjeux de Science ouverte et de gestion des données, soutien à l'éducation aux médias et à l'information, innovation pédagogique, développement durable. Elle est intégrée à l'espace européen de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Par décret n° 2016-180 du 23 février 2016 portant association d'établissements publics du site lyonnais, elle est associée à l'Université de Lyon et participe au contrat de site de sa Communauté d'universités et établissements (COMUE).

Elle est également membre du Réseau des écoles de service public (RESP) et du bureau du RESP (pour la période 2022 - 2024), ainsi que du bureau de l'Alliance des grandes écoles de Rhône-Alpes-Auvergne (AGERA).

Le contrat et le projet d'établissement de l'Enssib pour la période 2022 – 2026 doivent permettre de renforcer, d'une part, son positionnement unique (local, national et international) au carrefour de l'enseignement supérieur, de la recherche et de la lecture publique, d'autre part, son rôle d'opérateur national au service de politiques publiques ambitieuses dans ces domaines et d'école en charge de la formation des cadres de la fonction publique, à travers le développement de ses partenariats et des interactions constantes avec les communautés professionnelles desservies.

Chiffres clés en 2023

FORMATION

163 étudiants

(COBD, masters, DUSIB inscrits à l'Enssib pour l'année universitaire 23-24)

120 élèves fonctionnaires formés en 2023

(DCB 31 et 32 et FIBE 12 et 13)

1 170 stagiaires de la FTLV

Taux d'insertion : 91 % (Tous masters confondus)

44 944 connexions à Moodle

EDITIONS / VALORISATION

Bibliothèque : **35 965 ouvrages ; 49 276 documents numériques**

Editions : **36 nouvelles publications** imprimées au BBF papier (**665 publications sur le flux** et parution de 3 dossiers thématiques)

2 numéros de la revue de la recherche de l'Enssib – Balisages

4 publications aux Presses de l'Enssib

648 398 visites du site du *Bulletin des bibliothèques de France*

RECHERCHE

2 équipes de recherche

25 séminaires, colloques, conférences

10 directions de thèse – 1 contrat doctoral

Publications des enseignants-chercheurs :

548 notices bibliographiques dans HAL-Enssib ; 169 documents en texte intégral dans HAL-Enssib

PARTENARIATS INTERNATIONAUX

14 étudiants internationaux accueillis

11 accords de coopération et accords Erasmus

24 mobilités de stages à l'international

11 professeurs invités

BUDGET

Recettes à 2,9 M€ : 2,2 M€ de SCSP, 650 k€ de recettes propres d'activité et 20 k€ recettes d'investissement

Dépenses : 35% de dépenses de personnels (1 M€), 46% de fonctionnement (1,4 M€), 19% d'investissement (0,6 M€)

(données budgétaires du CF 23)

RESSOURCES HUMAINES

95 personnels permanents (au 31/12/23)

15 enseignants et enseignants chercheurs ; 19 personnels administratifs AENES ; 26 personnels de bibliothèques ; 25 personnels ITRF

Axe 1 : Participer à la structuration du site Lyon-Saint-Etienne

Objectif 1 : Participer à des projets inter-établissements

Actions :

- Participer au pôle « chose publique » animé par la ComUE.
- Contribuer à au moins un projet inter-établissements, par exemple en s'associant au projet E@SELY.
- Dans chacun de ces projets, veiller à articuler le positionnement territorial avec le positionnement national de grande école universitaire dotée de missions de service public.

Jalon Contrat Etat (CE)	2022	2023	2024	2025	2026
1. Participation à au moins un projet inter-établissement coordonné par la ComUE	1	1	1	1	

En 2022, l'Enssib a marqué son vif intérêt pour le projet E@SELY, (Engineering At Saint-Etienne LYon), piloté par 4 écoles d'ingénieur du site : Centrale Lyon, ENTPE, INSA Lyon, Mines Saint-Etienne. L'objectif de ce projet consistait à faire de l'ingénierie un moteur pour la mobilisation de la science au service des transitions, en privilégiant 3 enjeux : Société décarbonée, Economie circulaire, Société numérique responsable. L'apport de l'Enssib à ce projet aurait notamment concerné l'axe « Société numérique responsable », afin de contribuer à construire une offre de formations innovantes et un ensemble de recherches transdisciplinaires dans ce domaine, pleinement appuyés sur les apports des sciences humaines et sociales. Déposé en fin d'année 2022 dans le cadre de la troisième vague de l'appel à projets Excellences, ce projet n'a pas été retenu début 2023. Il n'a donc pas été poursuivi en 2023.

Durant les années 2023 et 2024, la direction de l'Enssib s'est fortement impliquée dans le comité de pilotage du projet « Chose publique » qui vise à fédérer autour de thématiques communes, à commencer par celle de l'attractivité des métiers du secteur public, l'ensemble des établissements du site de Lyon Saint-Etienne qui proposent des formations dans ce secteur : universités, Sciences Po, écoles de service public. Lors de ses interventions en réunions de pilotage et séminaires, l'Enssib a établi un lien constant avec les réflexions qu'elle anime simultanément au sein du Réseau des écoles de service public (RESP) sur les questions d'attractivité.

Outre la poursuite du projet « Chose publique », dans un cadre en cours de redéfinition par la ComUE, de nouveaux projets communs déterminés prochainement pourraient être portés en 2025.

En 2024, l'Enssib a également pris part à l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) « Ateliers de la donnée », candidature en cours conduite conjointement par plusieurs établissements du site Lyon Saint-Etienne. En accord avec leur politique en matière de données et de promotion des principes FAIR, plusieurs établissements et unités du site Lyon Saint-Etienne se sont associés pour mettre en place l'atelier de la donnée DATAlystE dans le but d'améliorer l'accompagnement à la gestion des données de la recherche des différents acteurs, chercheurs, enseignants chercheurs, doctorants, ingénieurs, personnels d'appui sur le site. A cette fin, une réponse a été apportée à l'AMI Ateliers de la donnée lancé par le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche dans le cadre du 2^e plan national pour la science ouverte.

L'objectif de la démarche est d'offrir un premier niveau de réponse aux équipes de recherche en développant plusieurs axes, comme un guichet unique de demande, la mutualisation d'actions et de ressources, une offre de formations adaptée, des fiches pratiques, etc. Dotée d'un site web dédié, DATAlystE rassemble les partenaires rattachés à la ComUE Université de Lyon qui en assure le portage et la gestion administrative et financière. **La mise en œuvre de ce projet va se poursuivre en 2025.**

Objectif 2 : Participer à des actions structurantes autour des grandes transitions et des enjeux sociétaux d'avenir

Actions :

- Contribution aux groupes de travail du site Lyon-Saint-Etienne consacrés aux grandes transitions, au patrimoine et à la vie des campus
- Implication dans des actions collectives du site en matière de grandes transitions et d'enjeux sociétaux d'avenir
- Mobilisation du réseau des économes de flux et échange de bonnes pratiques (ex. : liste de fournisseurs vertueux)
- Collaborations et partage d'expertises
- Mise en œuvre concertée du Plan de sobriété énergétique

Jalon CE	2022	2023	2024	2025	2026
2. Participation à la coordination des stratégies RSE mise en place par la ComUE		v	v	v	

L'Enssib prend activement part à la structuration des stratégies du site en matière de Responsabilité sociétale et environnementale (RSE) :

- Participation de l'Enssib au Cotech Transitions de l'UdL autour des enjeux de pilotage et de mobilisation (réunions plénières et sous-groupes de travail « Sensibilisation-formation-mobilisation », « Evaluation et pilotage ») ;
- Participation de l'Enssib au Cotech Patrimoine-immobilier autour des enjeux bâtementaires et de décarbonation ;
- Formation de personnels de l'Enssib à l'animation d'ateliers de sensibilisation (Fresque du Climat, Ateliers 2 tonnes) dans le cadre d'une initiative coordonnée par la ComUE à l'échelle du site. L'Enssib a également pu s'appuyer sur ce réseau d'animateurs pour déployer des actions de sensibilisation en direction de ses personnels (novembre 2023) ;
- Participation de personnels de l'Enssib à des échanges coordonnés par la ComUE sur des sujets ciblés « métiers » (numérique responsable, achats durables, mobilités internationales, finances et transition écologique).

L'école est signataire de la Charte RSE portée par la ComUE Université de Lyon. Elle a confirmé son engagement en faveur de la transition écologique lors des premières *Assises de la transition* le 7 juin 2023 qui ont donné lieu à la présentation d'une feuille de route du site.

L'Enssib a bénéficié, en 2022-2023, d'un accompagnement efficace de la part de l'Université de Lyon (Pôle Stratégie Immobilière, Développement et Vie des Campus) **pour mener à bien son projet de raccordement au chauffage urbain (RCU)**, réalisé grâce à un financement obtenu dans le cadre de l'appel à projet Résilience (239 540 €) : démarrés en décembre 2022, les travaux se sont achevés en avril 2023, par les opérations de dépôt des anciens matériels.

Par ailleurs, l'établissement finance en 2024-2025 un accompagnement spécifique de la part de l'Université de Lyon pour la mise en œuvre de son schéma pluriannuel de stratégie immobilière (SPSI).

En 2025, avec la mise en œuvre de son nouveau schéma directeur « développement durable et responsabilité sociétale » (SD DD&RSE), l'Enssib va maintenir son engagement dans les enjeux de transition écologique en prenant part activement aux Cotech Transitions coordonnés par l'Université de Lyon. Dans la continuité de la feuille de route avancée en marge de la Charte signée en juin 2023 par les établissements du site, des groupes de travail inter-établissements collaborent à l'élaboration d'actions et de partage d'informations mutualisé (sur les mobilités, les achats publics, les budgets verts, etc.).

Objectif 3 : Participer à la mise en œuvre d'appels à projets en lien avec la cellule d'ingénierie portée par la ComUE

Actions :

- Suivi de la veille réalisée par la ComUE en matière d'appels à projet
- Réponse systématique (positive ou négative) aux enquêtes d'intérêt conduites en matière d'appels à projet
- Contribution à la rédaction des appels auxquels l'Enssib choisira de répondre de manière concertée
- Réponse aux enquêtes de suivi sur la mise en œuvre de ces appels.

Jalon CE	2022	2023	2024	2025	2026
3. Avoir obtenu deux financements pour projets nationaux ou internationaux durant la période contractuelle					

La ComUE a mis en place début 2023 une cellule d'ingénierie de projets afin de développer et faciliter les capacités individuelles ou collectives du site à répondre aux divers appels à projets ou à manifestations d'intérêt (AMI). Le fonctionnement de cette cellule a été présenté aux établissements associés le 31 janvier 2023. Directrice et responsable du développement des projets et partenariats de l'Enssib ont rencontré la responsable de cette cellule pour lui présenter l'établissement et étudier avec elle les **modalités de dépôt d'une réponse à l'AMI « Compétences et métiers d'avenir » (CMA) en février 2023.**

Dans le cadre des échanges au sein de la ComUE portant sur l'instruction de l'appel à manifestation d'intérêt « Compétences et Métiers d'avenir » (CMA), l'Enssib s'est positionnée sur deux axes clefs : l'intelligence artificielle (IA) et la transition écologique. L'établissement a réalisé une note d'intention transmise à la Cellule d'ingénierie de projets pour la réalisation un diagnostic sur l'impact de l'IA sur les métiers auxquels elle forme et l'opportunité d'y associer d'autres établissements intéressés. Malgré plusieurs échanges, ce dépôt n'a pas abouti. Suite au départ de sa responsable, la cellule a cessé de fonctionner et le réseau de correspondants envisagé par la ComUE n'a pas pu être mis en place.

A ce jour, la cellule d'ingénierie de projet de la ComUE n'a pas été relancée. Les cibles annoncées ci-dessous ne pourront être atteintes que si elle se met en place. L'Enssib poursuit en parallèle, en recherchant de nouveaux partenariats, la veille et l'instruction d'AAP et d'AMI dans son champ de spécialités et en lien avec ses grands engagements scientifiques et sociétaux (transition écologique, éducation aux médias et lutte contre la désinformation, intelligence artificielle, données et science ouverte, etc.)

En 2023-2024, l'Enssib a cependant été épaulée par le pôle Stratégie Immobilière, Développement et Vie des Campus de la ComUE pour préparer son dossier de réponse auprès de la Direction de l'Immobilier de l'Etat (DIE), dans le cadre de l'appel à projets 348 « Performance et résilience des bâtiments de l'Etat et de ses opérateurs » déposé en novembre 2023. Le service logistique – immobilier de l'Enssib a pu prendre en compte les avis et conseils des référents du COTECH patrimoine de la ComUE.

L'année 2025 devra permettre de conforter le lien avec la ComUE UDL. Engagée depuis déjà deux ans dans une réflexion pour en devenir membre et signataire du contrat de site de l'UDL, l'école attend une clarification rapide des attentes de la ComUE quant à son périmètre afin de confirmer son rôle de membre ou d'associé.

Indicateurs CE	Valeur 2022	Cible 2023	Valeur 2023	Cible 2025	Cible 2026
1. Capacité de réponse de l'Enssib à des appels à projet					
1.1. Nombre annuel de projets présentés / retenus.	5 / 3	6 / 4	5 / 3*	6/4	10 / 5
Sous-indicateur : nombre annuel de projets présentés / retenus avec soutien de la cellule ComUE, le cas échéant dans le cadre d'appels à projet (dont projets européens ou internationaux)	0 / 0	1 / 1	2 / 1**	2/1	5 / 2

* Projets présentés/retenus : Plan national EMI du Ministère de la culture ; Projet Organisation internationale de la francophonie (OIF) ; Appel à projet (AAP) de la Direction Immobilière de l'Etat 348 ; AAP Région AURA « réussite étudiante » (avec le soutien de la cellule AAP COMUE) ; partenariat au projet E@SELY. Le résultat de l'appel à projets 348 « Performance et résilience des bâtiments de l'Etat et de ses opérateurs » s'est avéré négatif.

**La valeur 2023 de l'indicateur ci-dessus prend en compte le soutien indispensable de la ComUE, bien que celui-ci n'ait pas été apporté par la cellule d'ingénierie de projets pour l'AAP DIE 348.

Axe 2 : Développer le projet scientifique de l'Enssib pour consolider son modèle organisationnel et économique

Objectif 4 : Développer l'offre de formation de l'Enssib en lien avec les métiers d'avenir

Jalon CE	2022	2023	2024	2025	2026
4. Création d'un diplôme ou d'une certification, accessible en formation initiale, et d'une formation continue dans le domaine de la gouvernance des données.			 V	V V	

La préparation d'une **formation dans le domaine de la gouvernance des données (GRD)** a commencé en 2023 avec le recrutement d'une ingénieure pédagogique chargée du projet, puis du responsable scientifique en septembre 2024. **La première formation courte a été mise en œuvre en octobre 2024.** L'ouverture d'une formation longue sous forme d'un diplôme d'établissement est en préparation pour 2025 : un enseignant a été recruté au 1^{er} septembre 2024 sur un contrat de projet pour élaborer la maquette de ce nouveau diplôme.

Indicateur COMP 2025-2027 :

Pilotage de l'offre de formation	2025	2026	2027
Objectif 1 : De la gouvernance des données à l'Intelligence artificielle et déploiement de l'approche par compétences (APC) Indicateur : Nombre total d'apprenants formés annuellement en gouvernance responsable des données (GRD) <i>FC: formation courte ; DE: diplôme d'établissement</i>	28 (10 DE et 18 FC)	42 (15 DE et 27 FC)	56 (20 DE et 36 FC)

Projection des effectifs par année : pour 2024, 6 inscrits (FC) ; pour 2025, 10 (DE) + 18 (3 modules x 6 FC) ; pour 2026, 15 (DE) + 27 (3 x 9 FC) ; pour 2027, 20 (DE) + 36 (3 x 12 FC)

Indicateurs CE	Valeur 2022	Cible 2023	Valeur 2023	Cible 2025	Cible 2026
2. Diversification des publics de la formation					
2.1. Part annuelle des publics payants dans le total de stagiaires de la FTLV	6%	8%	3%	6%	10%

La part des publics de la FTLV venant du secteur privé était de 3% en 2023 (contre 6% en 2022). La cible de 8% témoignait de la volonté de l'école de diversifier ses publics. Les nouveaux moyens mis en œuvre pour ce développement ont été réalisés en 2023 et vont ainsi permettre de faire évoluer pour l'avenir la part des publics venant du secteur privé.

La part annuelle des publics payants (dans le total des stagiaires de la FTLV) était de 54% en 2023 (58% en 2022). Notons que ne sont pas décomptés ici les stagiaires des stages sur mesure et les stagiaires territoriaux pris en charge dans le cadre de la convention signée avec le ministère de la Culture.

Pour 2025, le développement d'une offre de formations en GRD destinée aux secteurs public et privé permettra à l'Ensib de continuer sa diversification des publics en formation.

Jalons du Projet d'établissement (PE) EXPERT2026	2022	2023	2024	2025	2026
1. Obtenir une nouvelle inscription du diplôme COBD au RNCP	v				
2. Avoir intégré au DCB l'ensemble des modules du tronc commun de l'INSP à la rentrée de janvier				v	
3. Inscrire des étudiants en doctorat	x	x	x	x	
5. Financer les droits d'inscription du DUSIB revenant à l'Ensib à hauteur de 30 %					

Le jalon PE1 a été atteint en 2022 : le diplôme COBD est à nouveau inscrit au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) pour une durée de trois ans.

Le jalon PE2 a été reporté à 2024 : la décision d'intégrer l'Ensib dans le réseau du tronc commun INSP a été annoncée à l'Ensib fin 2022. L'arrêté donnant la liste des écoles est paru fin 2023. **Les 6 modules du tronc commun INSP, intégrés à la formation des conservateurs à partir de 2024 (4 modules), vont se poursuivre, en évoluant, en 2025 (2 modules) :** Valeurs de la république et principes du service public, Gérer la transition numérique dans les politiques

publiques, Inégalités et pauvreté, Rapports à la science, Sécurité, défense et renseignement, Construire l'action publique face à l'urgence écologique. Une journée d'échange entre les élèves des différentes écoles est également organisée annuellement.

Le jalon PE3 n'a pas été atteint en 2022 : l'accréditation à délivrer le doctorat n'ayant pas été accordée en 2022 (avec une clause de réexamen en 2024), cet objectif est reporté à 2024 – 2025.

Concernant le jalon PE5, la formation « Diplôme universitaire en Sciences de l'information et des bibliothèques » (DUSIB) n'a pas été ouverte en 2024, l'accord-cadre liant les différentes parties étant en cours de renouvellement. Toutefois, le DUSIB a été retenu pour intégration au catalogue international des Formations ouvertes et à distance (FOAD) de l'Agence universitaire de la francophonie (AUF) depuis la rentrée universitaire 2023. Cette inscription permet de renforcer la promotion du diplôme et la diffusion de l'appel à candidature via les réseaux de l'AUF. **C'est l'un des objectifs de l'année 2025 que de relancer ce diplôme international, demandé par certains partenaires de l'Enssib.**

Indicateur SP+ n°3 : Insertion professionnelle des jeunes diplômés de master en formation initiale à 18 et 30 mois :

Taux d'insertion des étudiants de master / enquêtes	2022	2023	Cible 2025
Nb d'étudiants diplômés d'un master de l'Enssib pour l'année universitaire évaluée (master SIB et HCP)	63	53	60
Taux moyen de réponse	76%	88%	85%
Insertion moyenne à 18 mois	91,5%	88%	90%
Nb d'étudiants diplômés d'un master de l'Enssib pour l'année universitaire évaluée (masters SIB et HCP)	62	63	53
Taux moyen de réponse	71%	80%	80%
Insertion moyenne à 30 mois	95%	92%	92%
Insertion moyenne globale	93,6%	90,5%	92%

Indicateurs Vie étudiante :

	2022	2023	Cible 2025
Taux de réponses positives pour l'attribution de logement dans le cadre des demandes d'accompagnement	100%	100%	100%
Taux d'étudiants en situation de handicap ayant un plan d'accompagnement spécifique			100%
Sensibilisation systématique à la prévention des VSS à la rentrée pour tous les étudiants de M1		100%	100%
Taux d'étudiants inscrits à une activité sportive au SUAPS		24,5%	25%

L'Enssib, du fait de ses effectifs étudiants et élèves, peut proposer un accompagnement de proximité et une offre complète de services (souvent externalisée) en matière de santé, d'aides sociales, de logement ou restauration, d'aménagement d'études ou de prestations culturelles ou sportives.

Politique sociale et lutte contre la précarité

Dans le cadre d'un partenariat avec le bailleur social Est Métropole Habitat conclu depuis plusieurs années, une offre « clé en main » de logements meublés proches de l'Enssib, pour un loyer bien inférieur au prix du marché, est proposée aux étudiants. Si **l'ensemble des demandes d'accompagnement pour cette recherche de logements a été satisfait les années passées, l'école entend poursuivre cet accompagnement en 2025.**

Par ailleurs, grâce à un partenariat fort avec le Crous de Lyon, des aides sociales sont accordées aux usagers en difficulté (également avec des exonérations et la part sociale du FSDIE (Fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes). En matière de lutte contre la précarité menstruelle, des distributeurs de protections hygiéniques sont installés à l'Enssib depuis 2022.

Inclusion et santé

L'Enssib accueille en moyenne **10% d'étudiants déclarant une situation de handicap** (moyenne nationale à 8%). Un suivi personnalisé est réalisé pour ces étudiants (avec suivi de l'assiduité et des résultats, aménagement des études et des examens personnalisés). Un médecin présent une demie journée par semaine élabore des plans d'aménagements.

Par ailleurs, **en matière de santé mentale, une convention avec une association de psychologues, Apsytude, permet de proposer des séances gratuites pour nos étudiants** (23 bénéficiaires pour 73 consultations pour 2022 ; 18 bénéficiaires pour 68 consultations en 2023). L'Enssib propose également des formations au premier secours en santé mentale aux étudiants (PSSM) chaque année.

Une autre convention avec les écoles d'ostéopathie à Lyon offre des **séances d'ostéopathie gratuites** (88 séances effectuées en 2023).

En matière de prévention des violences sexuelles et sexistes (VSS), l'Enssib met en place depuis 2023 une sensibilisation systématique à la rentrée pour tous les étudiants de M1 (conférence de 3h30 par 2 intervenantes dont une juriste). **Cette sensibilisation sera poursuivie en 2025.**

Bien-être étudiant

L'Enssib ne dispose pas d'infrastructures sportives, mais a développé un **partenariat de qualité avec le SUAPS de l'université Lyon 1** (sur le même campus) qui offre à ses étudiants **plus de 30 activités sportives hebdomadaires totalement gratuites**. Ainsi, 40 étudiants étaient inscrits en 2023. **L'Enssib vise le même taux de participation (25% des effectifs) en 2025.**

De la même manière, un **partenariat avec le service culturel de l'université Lyon 1** est mis en place permettant aux étudiants de se rendre au théâtre Astrée et de participer aux activités culturelles.

Par ailleurs, **la programmation de l'Enssib intègre des événements réguliers** qui structurent désormais son activité (Midis de la recherche, Méridiennes, Labos des métiers, Soirées de lancement des nouvelles publications de l'Enssib) et sont accessibles à l'ensemble des étudiants et élèves de l'école. En 2023, 67 événements ont été organisés. **En 2025, il s'agit de poursuivre cette dynamique événementielle à destination des communautés professionnelles et des usagers avec 75 événements prévus.**

Objectif 5 : Renforcer sa politique et ses partenariats en matière de recherche

Indicateurs CE	Valeur 2022	Cible 2023	Valeur 2023	Cible 2025	Cible 2026
3. Rayonnement de la recherche					
3.1 Nombre annuel de publications par enseignant-chercheur en termes de monographies, articles de revue avec comité de rédaction, autres articles, etc. (dont publications en co-rédaction)	3,4 (0,9)	3,5 (1)	2,4 (0,6)	3,5 (1)	4 (1,2)

Le nombre annuel de publications pourrait être en hausse en 2025 avec le recrutement de deux nouveaux maîtres de conférence.

Jalons PE	2022	2023	Cible 2024	Cible 2025	2026
6. Participer à un réseau de recherche européen	1	2	1	1	
7. Avoir obtenu 2 ANR (ou financements pour projets nationaux ou internationaux) sur la période	x	x		1	
3bis- Augmenter le nombre de doctorants encadrés ou co-encadrés par des enseignants-chercheurs de l'Enssib (valeur socle = 10)	10	10	15	15	

L'Enssib participe au réseau de recherche européen « Sammelband 15-16 » depuis 2022. Par ailleurs, l'un de ses professeurs est également partie prenante, à titre individuel, d'un Projet Champlain sur l'IA et les bibliothèques en collaboration avec l'Université de Montréal et l'Université de Bordeaux, tandis que d'autres prévoient de répondre à l'appel à projets du Centre Jacques Cartier pour une communication sur les « Archives en communs », les Entretiens étant organisés à Lyon en 2025.

Deux financements ont été demandés, mais non retenus, au cours de l'année 2024. **La préparation d'une demande de subvention de l'ANR (Agence nationale de la recherche) et d'un**

financement ERC (European Research Council) suit son cours et devrait être concrétisée en 2025.

A la rentrée universitaire 2024-2025, 14 thèses (dont 8 au sein des laboratoires rattachés) sont dirigées par les 8 personnes habilitées à diriger des recherches. **Le nombre de doctorants, fixe en 2022 et 2023, devrait progresser avec la mise en place des nouveaux contrats doctoraux et la volonté de mieux intégrer les doctorants.** Un doctorant portugais est par exemple actuellement en codirection avec le directeur de la recherche.

L'établissement a rejoint le réseau mondial des écoles de l'information « ischools » en 2023 (adhésion permettant entre autres d'accentuer le réseau de recherche au niveau européen avec les autres partenaires). Le réseau des iSchools valorise ces contributions et travaux doctoraux en proposant notamment un séminaire auquel ces doctorants sont bien sûr appelés à contribuer. **Une bourse sera sollicitée pour permettre à un chercheur de participer au congrès du réseau des iSchools prévu à Bloomington en mars 2025 (Indiana, USA).**

L'École, enfin, accompagne les mobilités des enseignants-chercheurs, qu'elles soient sortantes (ce fut le cas en octobre 2024 pour une maîtresse de conférence associée, à l'Ebsi de Montréal) ou entrantes, avec la refonte et le déploiement du programme de chercheurs invités (3 chercheurs attendus en 2025 pour l'instant). 5 professionnels, chercheuses et chercheurs étrangers ont été accueillis à l'Enssib en 2024, pour des séjours variant de quelques jours à 6 mois.

Indicateur COMP 2025-2027 :

Recherche et innovation	Cible 2025	2026	2027
Objectif 2 : Renforcer la politique et les partenariats en matière de recherche <u>Indicateur :</u> Projets ANR (ou financements pour projets nationaux ou internationaux)	1		2

Objectif 6 : Construire les références de ses communautés professionnelles

Jalon CE	2022	2023	2024	2025	2026
5. Refonte de la bibliothèque numérique OPENssib					

La bibliothèque numérique de l'Enssib constitue une référence majeure pour les communautés professionnelles : en 2023, les consultations de la bibliothèque numérique se sont élevées à 1 847 354.

La refonte de la bibliothèque numérique (2024-2026), lancée en 2024, véritable plateforme de diffusion en libre accès des contenus documentaires, éditoriaux et scientifiques de l'Enssib, fait de la Science ouverte un enjeu central. Il s'agit de proposer une nouvelle plateforme attractive qui facilite l'accès et la découvrabilité des ressources proposées par l'École, dans leur diversité, leur richesse et leur singularité et qui répondra aux besoins des communautés professionnelles et aux valeurs portées par la Science ouverte.

La réorganisation de la direction de la valorisation en 2024 a permis de structurer une équipe projet, avec notamment la nomination le 1^{er} mars 2024 d'une chargée de mission responsable de la refonte de la bibliothèque numérique de l'Enssib. **L'année 2025 sera structurante pour la réalisation du projet et sa finalisation en 2026.**

Indicateurs CE	Valeur 2022	Cible 2023	Valeur 2023	Cible 2025	Cible 2026
4. Consultation des sites de références de l'Enssib					
4.1 Nombre total annuel de consultations des sites de référence de l'Enssib	5,5 M	5,8 M	5,6 M	5,6 M	6 M
4.2 Pourcentage de données structurées avec identifiants pérennes dans la bibliothèque numérique	0	0	0	0	80%

Après une période d'utilisation intensive des outils ressources accessibles en distanciel liée à la crise COVID, **les consultations ont, malgré tout, poursuivi leur progression en 2023 avec 5 584 770 vues** (correspondant au nombre total de vues et non au nombre total de vues uniques).

L'établissement entend poursuivre cette trajectoire en 2025.

L'indicateur 2023 consolide les chiffres des différents sites de référence de l'Enssib soit 6 sites avec : le site de l'Enssib (y compris la Bibliothèque numérique, les rubriques Questions/Réponses et Emploi et stages) ; les guides thématiques, rattachés au site de l'Enssib ; le site de l'Éducation aux médias et à l'information (EMI) ; le site des Presses ; le site du Bulletin des bibliothèques de France (BBF) ; le site du Centre Gabriel Naudé

Jalons PE	2022	2023	2024	2025	2026
9. Avoir totalement refondu la bibliothèque numérique					
10. Ouvrir le site miroir en anglais	V				

Le site miroir en anglais a été ouvert le 8 mars 2022.

Indicateur SP+ n°4 :

Disponibilité d'une place en bibliothèque pour un étudiant (h/semaine)

(Places assises x nombre d'heures d'ouverture par semaine) / nombre d'étudiants	2022	2023	cible2025
Capacité hebdomadaire d'accueil	7500	7500	7500
Places assises (120) x nombre d'heures d'ouverture par semaine (62h30)			
Nombre d'élèves et étudiants de l'année (universitaire)	237	242	250
Disponibilité d'une place en bibliothèque pour un étudiant (h/semaine)	31,6	31	30

La projection en hausse du nombre d'élèves et d'étudiants pour 2025 intègre les nouveaux formés au titre du nouveau diplôme d'établissement en GRD. Bien qu'en légère diminution pour cette raison, la disponibilité d'une place à l'Enssib reste très favorable aux utilisateurs de la bibliothèque.

Objectif 7 : Développer ses ressources propres

Indicateurs CE	Valeur 2022	Cible 2023	Valeur 2023	Cible 2025	Cible 2026
5. Développement des ressources propres de l'Enssib					
5.1 Taux annuel de ressources propres par rapport au budget global de l'établissement	17,7%	18%	23,7%	23%	22%
5.2 Moyens financiers nouveaux investis annuellement dans le développement des ressources propres	17 000 €	60 000 €	23 600 €	110 000 €	60 + 30 000 €

NB 1 : Le taux réalisé en 2023 correspond à un rattrapage de rapprochements comptables des exercices antérieurs. Lissé sur 2022 et 2023, le taux serait de 20,8%.

NB 2 : la donnée 15,5% initialement saisie pour 2022 correspond à l'origine des recettes budgétaires (tableau 3) au titre du BR 2 2022.

Les ressources propres telles que définies par le ministère (cf. site Data ESR) correspondent aux produits encaissables hors subvention pour charges de service public (SCSP). Il s'agit des données de comptabilité générale. Le ratio retenu ici est celui défini au niveau du ministère : « ressources propres / produits encaissables ». **Ainsi, en 2025, 23% des produits encaissables projetés sont des ressources propres.**

L'établissement, à travers son investissement, s'inscrit pleinement dans le développement de ressources propres : développement de la formation continue et de l'alternance, mise en œuvre de modules courts et de formation longue en gouvernance responsable des données (GRD), réponse à l'AMI CMA INTEGRIA, convention de mise à disposition de locaux, projets nationaux ou internationaux déposés par les enseignants chercheurs. **Le projet « gouvernance responsable des données » vise à mettre en place, dès 2024 et 2025, de nouvelles formations qui vont générer de nouvelles ressources propres** (à travers des modules de formations destinés au secteur public et au secteur privé).

En 2025, les ressources propres à 720 k€, correspondant aux produits encaissables hors subvention pour charges de service public (SCSP), sont projetées en augmentation de 106 k€ et devraient représenter 23% de l'ensemble des produits encaissables (qui sont en augmentation de 250 k€ du fait des recettes du COMP 2025-2027 au sein de la SCSP - selon le rythme de versement annoncé). Notons la projection des recettes de la FTLV en hausse de 60 000€ pour cette année 2025 traduisant le dynamisme déjà constaté ces dernières années.

L'Enssib va poursuivre ses investissements en 2025 pour développer ses ressources propres :

- Contrat d'ingénieur pédagogique – en place depuis le 01/09/2023 (pour la poursuite de la mise en œuvre des modules courts de formation continue en GRD et la coordination du projet « approche par compétences » - APC) et nouveau contrat de projet d'expertise scientifique (pour la conception et le pilotage de la formation longue GRD) pour 110 000 € ;
- Achat d'ordinateurs portables équipés (25 000 €), de logiciel à usage pédagogique (10 000€) ou d'actions pédagogiques (10 000 €) pour les formations GRD.

NB : Ces différentes dépenses font l'objet d'un cofinancement dans le cadre de la contractualisation avec l'Etat. Ainsi, sur ces 155 k€ de dépenses projetées en 2025, l'Enssib a perçu 27 k€ dans le cadre du dialogue de performance (DP) 2024 (pour des dépenses 2024-2025 liées au projet) et espère percevoir 93 k€ pour la période du COMP 2025-2027. Ainsi, les moyens financiers nouveaux investis annuellement dans le développement des ressources propres (formations GRD ici) sont estimés à 110 k€ pour l'année 2025.

Pour le jalon 5.2 : la valeur de 2022 correspond au paiement final de l'étude menée par Axiales sur les presses de l'Enssib ; la valeur de 2023 intègre le coût salarial de l'ingénieure pédagogique recrutée (19 000 €) et le paiement final de l'étude menée par Headway sur la stratégie de formation (4 600 €).

Jalons PE	2022	2023	2024	2025	2026
15. Dégager de nouvelles recettes propres, à hauteur de	137 600 €	36 100 €	50 000 €	106 000 €	100 000 €

Les recettes propres telles que définies par le ministère (cf. site Data ESR) correspondent à l'ensemble des recettes encaissées hors SCSP (comptabilité budgétaire). Elles se décomposent comme suit :

- Au titre de 2022 : 611,9 k€ de recettes d'activité (formation, recherche, autres recettes ; + 137,6 k€) et 316k € d'investissement, soit un total de 927,9 k€ (+ 271,3 k€)
- En 2023 : 648 k€ de recettes d'activité (+ 36,1 k€) et 20 k€ d'investissement, soit 668 k€ au total (- 260 k€)
- Projection 2025 : 720 k€ de recettes d'activité et aucune recette d'investissement

Pour une meilleure analyse, l'indicateur de suivi du jalon 15 concerne l'évolution des recettes propres d'activité (hors investissement). La reprise d'activité en 2022, suite à la crise sanitaire en 2020 et 2021, explique la forte hausse constatée (+ 29%). De nouvelles recettes propres pour 36 k€ sont enregistrées au titre de 2023 (+5,9%). **Notons l'augmentation de 17% (106 k€) projetée en 2025 qui traduit la mise en œuvre des modules et du diplôme d'établissement en GRD et les efforts constants de l'établissement pour développer ses ressources propres.**

Axe 3 : Renforcer la marque Enssib

Objectif 8 : Développer la transversalité dans l'offre de formation

Indicateurs CE	Valeur 2022	Cible 2023	Valeur 2023	Cible 2025	Cible 2026
C6. Évaluation des formations initiales et continues de l'Enssib					
C6.1. Taux annuel de formations évaluées par les apprenants, par voie numérique, sur nombre de formations totales dispensées (l'ensemble des stages de la FTLV est comptabilisé pour 1 formation)	3 / 7	4 / 7	3/7	7/7	7 / 7
C6.2. Participation des communautés professionnelles à l'ensemble des conseils de perfectionnement et des conseils de professionnels des formations dispensées	100%	100%	100%	100%	100%

Les formations évaluées en 2022 et 2023 sont la FTLV, le DCB et la FIBE. Le diplôme d'établissement a également été évalué en 2023, sans que ce résultat ne soit pris en compte dans l'indicateur. A la suite des propositions d'un groupe de travail réunissant enseignants et responsables de formation, **l'outil d'évaluation commun a été mis en place de manière généralisée à la rentrée 2024. Cette nouvelle procédure, unifiée, d'évaluation des formations par les apprenants** doit permettre à tous les responsables d'UE de pratiquer l'évaluation des enseignements.

Le dispositif, intitulé VALDA, a pour objectifs de :

- Collecter sur le long terme des données sur la qualité des formations
- Mettre à profit les résultats d'évaluation pour améliorer les formations
- Mettre en place des habitudes d'évaluation transparentes et concertées entre tous les acteurs
- Rendre compte de ces évaluations auprès d'instances comme le HCERES.

Testé durant l'année universitaire 2024 – 2025, il fera l'objet d'une évaluation en 2025.

A la rentrée 2024 de la promotion DCB 33 Tove Jansson, l'Enssib a initié l'intégration des 6 modules du tronc commun de formation à la haute fonction publique pilotés par l'INSP. 4 modules et les journées de regroupement, transversaux à 19 écoles et instituts de formation, ont

été mis en œuvre durant l'année. **En 2025, les deux derniers modules seront ouverts et une évaluation de l'ensemble du dispositif sera réalisée.**

Les communautés professionnelles participent toujours à l'ensemble des conseils. En effet, les associations professionnelles et des représentants des milieux professionnels (employeurs, lieux d'accueil de stagiaires) sont systématiquement invités dans les conseils de perfectionnement et autres conseils de professionnels.

Jalons PE	2022	2023	2024	2025	2026
4 - Mettre en place une harmonisation de l'évaluation des enseignements				v	

Objectif 9 : Participer à l'animation des communautés professionnelles et de recherche, nationales et internationales

Actions :

- Mettre en place une programmation événementielle renforcée à destination des communautés professionnelles et de recherche nationales
- Développer des stratégies de rayonnement de la recherche (répondre à des ANR, demander un ERC, encourager la diffusion des travaux au niveau international)
- Développer la coopération avec des universités européennes identifiées (notamment Barcelone, Utrecht, éventuellement Mayence) et extracommunautaires (McGill, Université de Montréal, Université Senghor, Université Cheikh Anta Diop, réseau des ISchools)
- Favoriser les mobilités des apprenants, des personnels, des enseignants-chercheurs et développer le programme des chercheurs invités

Indicateurs CE		Valeur 2022	Cible 2023	Valeur 2023	Cible 2025	Cible 2026
	C7. Animation des communautés professionnelles et de recherche de l'Enssib					
C7.1	Nombre de colloques, séminaires et journées d'étude organisés par l'Enssib	31	50	67	75	80
C7.2	Part annuelle des personnels ayant effectué une mobilité sortante (%) / Part annuelle des apprenants ayant effectué une mobilité sortante (%)	3,6% 3%	4 % 5%	3,6% 12%	4% 9%	6 % 6%
C7.3	Nombre annuel de mobilités entrantes des personnels / Nombre annuel de mobilités entrantes des apprenants	2 21	3 23	5 14	4 12	4 25

En 2023, la proximité du congrès de l'IFLA aux Pays-Bas a permis le départ d'une large délégation d'élèves et étudiants de l'Enssib, notamment soutenu par un dispositif de bourses à la mobilité conjoint avec le CFIBD. Ce facteur associé à un nombre de départs important en mobilité explique le pourcentage élevé de 12%.

L'accord encadrant le diplôme du DUSIB étant en discussion entre les différents partenaires, le diplôme n'a pas été ouvert depuis 2023, ce qui explique la baisse du nombre d'étudiants entrants.

En 2023, 67 événements ont été organisés. **En 2025, il s'agit de poursuivre la dynamique événementielle conduite par l'Enssib** à travers l'organisation de manifestations à destinations des communautés professionnelles et de recherche, mais aussi à destination de tout public, en faveur du dialogue entre la science et la société, sur les thématiques et les grands axes portés par l'École.

La programmation de l'Enssib intègre des événements réguliers qui structurent désormais son activité (Midis de la recherche, Méridiennes, Labos des métiers, Soirées de lancement des nouvelles publications de l'Enssib).

Le rayonnement de l'École passe par une affirmation et une reconnaissance de sa présence dans les réseaux professionnels et d'enseignement supérieurs. Tout en permettant aux agents de l'école d'y participer, il s'agit ainsi d'affirmer l'expertise de l'école en participant à ces réseaux professionnels : Fédération internationale des associations et institutions de bibliothèques (IFLA), Ligue des bibliothèques européennes de recherche (LIBER), Association internationale francophone des bibliothécaires et documentalistes (AIFBD), Comité français international des bibliothèques et de la documentation (CFIBD). **En 2025, la nouvelle formation LIBER à destination des Middle Managers sera hébergée sur la plateforme pédagogique de l'École, ce qui lui permettra une plus grande visibilité européenne.** Le congrès annuel de l'association LIBER, quant à lui, se tiendra à Lausanne, en Suisse. Ce devrait être l'occasion de favoriser la participation des étudiants et des personnels à ces grands événements professionnels, tout en respectant les exigences en matière de RSE. Rappelons que les mobilités étudiantes sont soutenues par un dispositif de bourses à la mobilité conjoint avec le CFIBD.

Les mobilités étudiantes devraient également se voir encouragées par un montant de subvention Erasmus+ en augmentation (26 k€, dont 17 k€ pour des projets de mobilité, contre 13 k€ pour le projet précédent). Enfin, l'École francophone d'été en Sciences de l'Information sera organisée à Montréal en mai 2025 : elle pourrait également faire l'objet d'une mobilité, l'occasion surtout de rencontrer nos partenaires d'autres écoles en sciences de l'information et des bibliothèques et de poursuivre le projet de réseau francophone initié en 2023.

Jalons PE	2022	2023	2024	2025	2026
8. Avoir mis en œuvre le réseau des alumni				V	
11. Avoir accueilli une Erasmus Staff Week				V	

Le dossier des alumni a été retravaillé fin 2023. Un état des lieux formulant des préconisations pour mettre en place un réseau d'alumni a été réalisé. Il précise les conditions de réussite pour garantir une mise en œuvre effective dans le temps. **Le dossier des alumni va être relancé en 2025 par une nouvelle responsable** (suite au départ mi-2024 de la chargée de mission en charge du projet).

Le jalon PE11 visant à mieux faire connaître l'école à l'international comme lieu de réflexion professionnel avance dans de bonnes conditions. Dans la subvention Erasmus+, pas moins de 4 800€ sont dédiés à **l'organisation, en 2025, d'une Erasmus Staff Week** et un groupe de travail a été monté pour suivre ce projet. **L'événement devrait donc bien avoir lieu en juin 2025, comme annoncé.**

Rappelons qu'en 2022, l'Enssib accueillait le séminaire d'ouverture du programme LIBER Emerging Leaders (soit une vingtaine d'encadrants de bibliothèques universitaires et de recherche en Europe) et qu'en 2023, elle recevait les étudiants d'un Master en Sciences de l'Information de l'Université de Berne pendant 3 jours, au moment de la Biennale du numérique, renforçant ses liens avec les équipes pédagogiques et professionnelles suisses.

Objectif 10 : Mettre en place une organisation et des outils de pilotage adaptés

Actions :

- Lancement du processus de passage aux responsabilités et compétences élargies (RCE), qui permettra de donner des marges de manœuvre supplémentaires à l'établissement en termes de recrutements
- Mise en place d'une gestion des ressources humaines appuyée sur les dispositifs de développement des compétences appliqués à tous et sur une gestion prévisionnelle des emplois, des effectifs et des compétences (GPEEC)
- Amélioration de la qualité bâtiminaire et l'optimisation du fonctionnement des dispositifs techniques, qui permettront de répondre aux grands objectifs formulés dans le cadre du décret tertiaire ou du Plan de sobriété énergétique

Jalons CE	2022	2023	2024	2025	2026
6. Mise en place du système d'information décisionnel de l'Enssib				v	
7. Décision prise sur le passage de l'Enssib aux RCE				v	

Jalons PE	2022	2023	2024	2025	2026
JE PE12 - Prendre une décision sur un passage aux RCE au plus tard en				v	
JE PE18 - Déployer le SI décisionnel				v	

La décision sur un passage aux responsabilités et compétences élargies (RCE) de l'Enssib, d'abord planifiée en 2024 dans le projet d'établissement, est reportée en 2025 au sein du contrat quinquennal du fait du changement de Directeur Général des Services durant l'année 2023. L'auto-évaluation sera réalisée sur la première partie d'année universitaire 2024-2025 et devra permettre une prise de décision sur un passage aux RCE en 2025, passage qui pourrait intervenir, si les conditions sont favorables, le 1^{er} janvier 2026.

Cette phase d'auto-diagnostic permettra de définir les éventuels moyens supplémentaires (notamment en matière financière ou RH) pour intégrer les nouvelles missions, notamment la gestion budgétaire supplémentaire et la gestion intégrale des emplois.

Indicateur du COMP 2025-2027 :

Pilotage	2025	2026	2027
Objectif 5 : Moderniser l'environnement numérique et le pilotage des ressources humaines <u>Indicateurs :</u> * Mise en place du SI décisionnel (interne) – Jalon 6 du contrat quinquennal et jalon 18 du projet d'établissement		X	

Pour la mise en place du système d'information décisionnel (SID), **le développement d'une solution interne par la DSI est en cours depuis 2023**, pour automatiser le calcul des statistiques et des indicateurs du projet d'établissement et du contrat quinquennal 2022-26 à partir des données du système d'information de l'Ensib.

Cet outil permettra également la saisie de valeurs en mode manuel lorsque le calcul automatique n'est pas possible. Les informations détaillées de chacune des statistiques ou indicateurs (méta données) pourront être consultées sur cette plateforme, ainsi que les valeurs annuelles qui seront historisées. Des restitutions sous forme de tableaux sont prévues et la génération de graphiques sera aussi envisagée.

En 2024-2025, l'établissement va équiper l'ensemble des ordinateurs portables (usagers et personnels) avec l'environnement Office 365 afin de proposer un environnement de travail intégré et homogène. Des actions d'accompagnement du changement vont être nécessaires dans ce cadre (formations, capsules vidéos, tutoriels, etc.). **La mise en place d'une nouvelle GED est envisagée, ainsi que la migration de notre système de messagerie et d'agenda.**

Le système d'information décisionnel (SID) à la taille et à la mesure des besoins de l'établissement sera mis en service durant cette période. La conception d'un entrepôt de données et d'outils permettant son exploitation sera envisagée afin de permettre l'historisation annuelle des indicateurs et des données pour pouvoir suivre leur évolution sur plusieurs années.

Jalons PE	2022	2023	2024	2025	2026
JE PE13 - Avoir déployé la comptabilité analytique et le contrôle interne comptable et financier	✗	🕒	🕒	✓	
JE PE14 - Avoir mis en place un service financier et comptable					
JE PE16 - Réduire la consommation énergétique du bâtiment (n/n-1) de 5% par an	✓	✓	✓	✓	-5%
JE PE17 - Avoir mené à bien le projet « Données »	🕒	🕒	🕒	✓	
JE PE19 - Avoir renouvelé l'outil de gestion de scolarité de l'Enssib et migré les applications de scolarité (SVE) vers la sphère Pégase			✗	✗	
JE PE20 - Avoir mis en place les trois programmes participatifs transversaux		✓			

Les effectifs du service financier ont été fortement renouvelés durant l'année universitaire 2022-2023. Un nouveau poste dédié au contrôle interne et de la comptabilité analytique a été créé. En 2023, la méthode a été mise en place et les premières analyses en comptabilité analytique ont été réalisées. **Après un travail de présentation des résultats obtenus (notamment du coût complet des formations) et de la mise à jour des données en 2024, un approfondissement du travail avec les acteurs pour mieux partager les informations et avoir la vision du coût complet des diverses activités de l'école va être réalisé en 2025.**

Le déploiement du contrôle interne a débuté en 2023 avec la préparation d'un Organigramme Fonctionnel Nominatif (OFN), d'une cartographie des risques et des plans d'actions concernant les activités du service financier. **Le contrôle interne va être poursuivi en 2025** afin de permettre une validation du projet puis sa présentation en Conseil d'administration. La méthode sera également déployée avec un élargissement progressif du périmètre (notamment le processus de paye) en lien avec le travail réalisé dans le cadre de l'auto-évaluation pour la prise de décision de passage aux RCE.

En 2023, l'objectif de réduction de 5% annuel de la consommation énergétique a été largement atteint (9,7%), pour une deuxième année consécutive après la forte baisse constatée en 2022 (20,6% comparativement à 2021, du fait d'un hiver clément au niveau des températures et de la mise en œuvre du plan de sobriété énergétique).

La consommation en 2023 était de 689 MWh et intégrait une baisse de 11,4% pour le chauffage (soit 58,6 MWh) et de 6,2% d'électricité (soit 15,2 MWh). Pour l'année 2024, le suivi de consommation à mi-année permet de constater la réduction de consommation électrique et de chauffage maintenue traduisant ainsi les efforts poursuivis en matière de sobriété énergétique et les effets induits par le raccordement au chauffage urbain (RCU), suite aux investissements réalisés en 2022 et 2023.

En 2024, la consommation finale annuelle est projetée aux alentours de 643 MWh (-6,7%). Ainsi, celle-ci est envisagée pour 2025 à 610 MWh (-5%). Notons que l'aléa climatique, non maîtrisable, peut avoir un effet sur ces trajectoires.

Le projet « Données » a été relancé en 2022 avec l'appui de l'Agence de Mutualisation des Universités et Etablissements d'enseignement supérieur ou de recherche (AMUE). Une première cartographie macro des données de l'Ensib a été réalisée début 2023 et devra être exploitée en lien avec le projet de modernisation numérique 2024-2026.

Concernant le jalon 19, notons que le projet est reporté : le retard du projet national PC-Scol ne permet pas à l'établissement de s'engager dans ce projet selon l'échéance prévue. **Le déploiement de Pégase à l'Ensib interviendra en 2026 au plus tôt**, si les fonctionnalités proposées par la suite logicielle Pégase sont au moins identiques à celles de la Sphère SVE-Cocktail utilisée actuellement.

La mise en place des programmes participatifs transversaux a été réalisée en 2023 avec l'élaboration d'un état des lieux et d'un plan d'action 2024-2026 pour chacun des programmes. Un bilan d'étape validé par le Comité de suivi des programmes est prévu chaque année. La coordination des PPT est repositionnée en 2024-2025 au niveau de la direction de l'établissement. Des réunions régulières permettent de suivre les avancées. La communication des pilotes des PPT sera renforcée en 2025 et l'auto-évaluation engagée dans le cadre du processus d'évaluation par le Hcéres permettra de réaliser un bilan complet des résultats de ces programmes.

Indicateurs du COMP 2025-2027 :

Transition écologique et développement soutenable – TEDS	2025	2026	2027
Objectif 3 : Décliner la trajectoire TEDS à travers le schéma directeur « développement durable et responsabilité sociétale et environnementale » (SD DD&RSE) 2024-2030 <u>Indicateurs :</u> * Réduction de la consommation énergétique du bâtiment de 5%/ an – Jalon 16 du projet d'établissement * Ratio de personnels et d'étudiants formés aux enjeux de TEDS - indicateur C8.1 du contrat quinquennal	-5%	-5% 100%	-5%

Objectif 11 : Inscrire pleinement l'École dans son écosystème autour de projets fédérateurs (DSO, RSE)

Actions

- Sensibilisation des personnels et des publics en formation aux enjeux DSO (Données et Science ouverte) et RSE (Responsabilité sociétale et environnementale)
- Intégration de ces enjeux aux formations initiales et continues dispensées par l'Ensib
- Mise en œuvre de journées d'étude interprofessionnelles et de rencontres « Science et société » en lien avec chacun des programmes
- Appel à initiatives auprès des étudiants de l'Ensib, en lien avec un des programmes.

Indicateurs CE	Valeur 2022	Cible 2023	Valeur 2023	Cible 2025	Cible 2026
C8. Mise en œuvre des projets fédérateurs DSO et RSE					
C8.1 Ratio de personnels / et d'étudiants sensibilisés aux enjeux DSO et RSE	Sans objet	50%	72% 50%	85% 75%	100%
C8.2 Nombre annuel d'heures de formation proposées dans le champ des programmes DSO et RSE	Sans objet	350	377 (PDC) 360 (FI et FTLV)	400 (PDC) 400 (FI et FTLV)	500
C8.3 Nombre annuel d'événements (et nombre d'inscrits à ces événements) organisés en lien avec les programmes DSO et RSE	3 (1 300)	7 (1 800)	8 (2300)	9 (2500)	10 (3 000)

Pour l'indicateur CE 8.2, les données de 2023 correspondent, d'une part, au nombre d'heures de formation suivies par les personnels dans le cadre du plan de développement des compétences (PDC) et, d'autre part, au nombre d'heures de formation proposées aux étudiants en formation initiale (FI) et aux professionnels en formation tout au long de la vie (FTLV).

L'Enssib qui fait partie du Réseau des écoles de service public (RESP) porte et défend les valeurs du service public et les enjeux de transition portés par l'action publique.

En 2023, **72% des personnels de l'Enssib ont suivi une action de sensibilisation aux enjeux DSO et RSE** (pour un total de **377 heures de formation suivies par les personnels** sur les enjeux relatifs à la transition écologique - fresque du climat, atelier 2 tonnes, world café - ou aux VSS (Violences Sexistes et Sexuelles).

En 2024, l'Enssib a consolidé son engagement en faveur de la promotion de la Science ouverte et des enjeux de sciences et société, à travers l'adoption d'une Charte « Science ouverte » et d'une Charte « Sciences et société » présentées et validées au Conseil scientifique et au Conseil d'administration de l'Enssib.

La charte Science ouverte de l'Enssib comprend un engagement fort en faveur de la structuration, la gestion et le partage des données de recherche. L'Enssib y souligne six engagements : Développer une politique d'établissement et une culture en faveur de la Science ouverte ; Développer les compétences nécessaires à la Science ouverte ; Généraliser l'accès aux publications scientifiques de l'Enssib ; Collaborer aux réseaux professionnels et scientifiques de manière ouverte ; Structurer, partager et ouvrir les données de la recherche ; S'engager pour une programmation Sciences et Société en libre-accès.

En impulsant le dialogue entre les sciences et la société, l'Enssib met en œuvre l'accès et l'éducation à une information scientifique fiable, de qualité. L'Enssib s'engage en faveur de ce dialogue en étant un lieu de formations professionnelles, d'expertises et d'échanges pour penser, agir et interagir avec les faits de société et les innovations sociales par les sciences humaines et sociales. Dans un contexte de transition numérique avec notamment le développement de l'intelligence artificielle et de transition écologique, les métiers auxquels forme l'Enssib évoluent. La contribution de l'Enssib à la structuration du paysage scientifique et professionnel dans ces domaines se veut déterminante. L'Enssib a pour vocation de promouvoir la diffusion des savoirs, en tant qu'éditeur public en sciences de l'information, des bibliothèques et histoire du livre, mais aussi à travers une programmation scientifique et culturelle, ainsi qu'une bibliothèque spécialisée.

L'année 2025 verra la poursuite d'actions s'inscrivant dans le cadre de ces chartes.

Formation des personnels aux enjeux DSO et RSE

Début 2025, l'Enssib présentera son schéma directeur DDRSE, formalisation de sa stratégie en matière de développement durable et de responsabilité sociétale, structurée autour des axes : pilotage, formation et enseignement, recherche et savoirs, gestion environnementale et politique sociale.

Avec le soutien des moyens mobilisés dans le COMP 2025-2027, l'Enssib souhaite poursuivre en 2025 son engagement dans la transition écologique, en faisant de la formation un levier de transformation collective :

- Poursuite des actions de formations ciblées dans le **Plan de développement des compétences 2025** des personnels, pour accompagner l'évolution des pratiques et des savoirs métiers dans des cadres réglementaires évolutifs (achats publics responsables, sobriété énergétique et numérique, gestion de la biodiversité, etc.). Des actions de

sensibilisation pourront être proposées pour favoriser la **mobilisation des acteurs dans leurs activités quotidiennes** et contribuer à la **réduction de l'empreinte environnementale de l'établissement** : mettre en œuvre une organisation éco-responsable des événements, diffuser des gestes numériques responsables, favoriser les mobilités durables, intégrer la transition écologique à la formalisation des partenariats, etc.

- La **formation des enseignants-chercheurs** à la transition écologique est identifiée comme une **priorité stratégique de l'établissement en matière de formation des personnels**, dans la continuité des préconisations ministérielles (cf. lettre de cadrage du MESR, septembre 2024). Cette montée en compétence collective doit cibler la **capacité de l'Enssib à se positionner scientifiquement sur les enjeux de transition écologique à partir de ses spécialités d'enseignement et de recherche**, accompagner l'essor d'une **recherche plus responsable et durable** en lien avec les critères d'évaluation d'impact environnemental définis par le Hcéres, et **permettre l'évolution des enseignements en corrélation avec les enjeux d'adaptation des métiers et de prospective pour une économie verte**.

La décarbonation des activités, la sobriété énergétique et la gestion de la biodiversité constituent des objectifs socles et obligatoires du Schéma directeur DDRSE, indispensables au déploiement des stratégies nationales de transition écologique.

C'est pourquoi, l'Enssib poursuivra en 2025 son effort de **réduction de son empreinte environnementale et énergétique**, dans la continuité de son **Plan de sobriété énergétique**. La réalisation en 2024 d'un bilan des émissions de gaz à effet de serre (BEGES) et de diagnostics énergétiques lui permettra de se fixer une **trajectoire à partir de données chiffrées**. Afin de mobiliser et sensibiliser l'ensemble des usagers autour des enjeux de sobriété, l'établissement s'est positionné sur le *Challenge Cube Etat 2025* et bénéficiera d'un accompagnement dans le cadre du dispositif *Agile Task Force*. **Des actions de sensibilisation et d'aménagement en faveur de la biodiversité** pourront également être engagées en lien avec des acteurs locaux.

L'Enssib s'assurera que l'ensemble de ces actions concourent à la **mise en œuvre de son schéma DDRSE** tel qu'il sera voté en mars 2025 par son Conseil d'administration. Elle intégrera à sa trajectoire **les outils et dispositifs de suivi mis à sa disposition par le MESR** (plateforme *#Dialogue*, grille de mesures de la circulaire « services publics écoresponsables » - SPE).

L'Enssib s'est par ailleurs engagée dans la démarche Service public + qui prévoit un axe « Services publics écoresponsables ». Celui-ci sera intégré à son schéma directeur DDRSE 2024 et contribuera à la montée en compétence collective de l'établissement sur les enjeux DDRS.

Formation des étudiants aux enjeux DSO et RSE

Les différentes formations de masters dispensées par l'Enssib délivrent des unités d'enseignements (UE) relatives aux enjeux DSO et RSE :

- Au-delà des fake news (18h ; master « Sciences de l'information et des bibliothèques » - SIB, 1 UE libre) ;
- Les données dans les métiers de l'information (48h ; master SIB 1) ;
- Langages et objets informatiques (16h ; master SIB 1 UE2, EC2) ;

- Méthodes et outils de traitement des données (50h ; master 2 SIBIST UE2) ;
- Algorithmique et programmation (21h ; master « Humanités numériques » - HN, 1^{ère} année) ;
- Bases de données relationnelles (21 et 15h ; master HN 2^{ème} année)

La formation des conservateurs de l'État et de la Ville de Paris, DCB, a également intégré de nouvelles UE sur ces enjeux : Données et Science ouverte (48h ; DCB 31) ; Printemps des métiers sur le thème de l'intelligence artificielle (6h) ; Journée de l'IFLA sur les diversités (6h) ; Journées DD&RS par groupe (12h).

La formation des bibliothécaires de l'État et de la Ville de Paris, FIBE, dispense par ailleurs une option « Données et Science ouverte » (12h).

En 2023, 50% des étudiants et élèves en formation initiale ont suivi une sensibilisation aux enjeux DSO et RSE. **L'école souhaite atteindre 75% de ces publics en 2025.**

L'Enssib a inscrit la sensibilisation aux enjeux DSO dans son offre de formation continue en direction des professionnels des bibliothèques, avec **un parcours de FTLV en 5 focus**, de 3 heures chacun, ciblant l'intégration de la transition écologique aux activités bibliothéconomiques. En 2024, ce parcours est complété par une formation de deux jours spécifique au pilotage de la transition écologique en bibliothèque.

Ainsi, 360 heures de formations ont été proposées aux étudiants et élèves dans le cadre des formations initiales et continues en 2023. **400 heures sont prévues en 2025.**

Avec le soutien des moyens mobilisés dans le COMP 2025-2027, **l'Enssib souhaite poursuivre en 2025 son engagement dans la transition écologique, en faisant de la formation un levier de transformation collective des étudiants, élèves et usagers :**

- le recrutement d'un.e ambassadeur/ambassadrice étudiante RSE permettra de poursuivre la dynamique lancée en 2024 pour **associer les publics étudiants à la transition écologique de l'Enssib** (actions de sensibilisation et mobilisation, soutien aux initiatives « vertes »).
- une offre de **formation en direction des professionnels** (FC et FI) intégrant les enjeux de pilotage de la transition écologique en bibliothèque, ainsi que la mise en œuvre du module « *Construire l'action publique face à l'urgence écologique* » du tronc commun de l'INSP en direction des élèves conservateurs d'état et de la Ville de Paris.

Au total, 8 évènements ont pu être organisés en 2023 en lien avec les programmes DSO et RSE (méridiennes - nouvel évènement lancé le 09/05/2023 -, Printemps des métiers, journées « éducation aux médias et à l'information », Biennale du numérique) (2300 inscrits). **L'école ambitionne de poursuivre cette programmation en 2025 (9 évènements ; 2500 inscrits).**

Jalons du Contrat Etat 2022-2026

Jalon Contrat Etat (CE)	2022	2023	2024	2025	2026
1. Participation à au moins un projet inter-établissement coordonné par la ComUE	1	1	1	1	
2. Participation à la coordination des stratégies RSE mise en place par la ComUE		v	v	v	
3. Avoir obtenu deux financements pour projets nationaux ou internationaux durant la période contractuelle					
4. Création d'un diplôme ou d'une certification, accessible en formation initiale, et d'une formation continue dans le domaine de la gouvernance des données.				v	
5. Refonte de la bibliothèque numérique OPENssib					
6. Mise en place du système d'information décisionnel de l'Enssib				v	
7. Décision prise sur le passage de l'Enssib aux RCE				v	

Indicateurs du Contrat Etat 2022-2026 – Axe 1

Indicateurs CE	Valeur 2022	Cible 2023	Valeur 2023	Cible 2025	Cible 2026
AXE 1. Participer à la structuration du site Lyon – Saint-Etienne					
1. Capacité de réponse de l'Enssib à des appels à projet					
1.1. Nombre annuel de projets présentés / retenus.	5 / 3	6 / 4	5 / 3*	6/4	10 / 5
Sous-indicateur : nombre annuel de projets présentés / retenus avec soutien de la cellule ComUE, le cas échéant dans le cadre d'appels à projet (dont projets européens ou internationaux)	0 / 0	1 / 1	2 / 1**	2/1	5 / 2

Indicateurs du Contrat Etat 2022-2026 – Axe 2

Indicateurs CE	Valeur 2022	Cible 2023	Valeur 2023	Cible 2025	Cible 2026
AXE 2. Développer le projet scientifique de l'Ensib pour consolider son modèle organisationnel et économique					
2. Diversification des publics de la formation					
2.1. Part annuelle des publics payants dans le total de stagiaires de la FTLV	6%	8%	3%	6%	10%
3. Rayonnement de la recherche					
3.1 Nombre annuel de publications par enseignant-chercheur en termes de monographies, articles de revue avec comité de rédaction, autres articles, etc. (dont publications en co-rédaction)	3,4 (0,9)	3,5 (1)	2,4 (0,6)	3,5 (1)	4 (1,2)
4. Consultation des sites de références de l'Ensib					
4.1 Nombre total annuel de consultations des sites de référence de l'Ensib	5,5 M	5,8 M	5,6 M	5,6 M	6 M
4.2 Pourcentage de données structurées avec identifiants pérennes dans la bibliothèque numérique	0	0	0	0	80%
5. Développement des ressources propres de l'Ensib					
5.1 Taux annuel de ressources propres par rapport au budget global de l'établissement	17,7%	18%	23,7%	23%	22%
5.2 Moyens financiers nouveaux investis annuellement dans le développement des ressources propres	17 000 €	60 000 €	23 600 €	110 000€	60 + 30 000 €

Indicateurs du Contrat Etat 2022-2026 – Axe 3

Indicateurs CE	Valeur 2022	Cible 2023	Valeur 2023	Cible 2025	Cible 2026
AXE 3. Renforcer la marque Enssib					
C6. Évaluation des formations initiales et continues de l'Enssib					
C6.1. Taux annuel de formations évaluées par les apprenants, par voie numérique, sur nombre de formations totales dispensées (l'ensemble des stages de la FTLV est comptabilisé pour 1 formation)	3 / 7	4 / 7	3/7	7 / 7	7 / 7
C6.2. Participation des communautés professionnelles à l'ensemble des conseils de perfectionnement et des conseils de professionnels des formations dispensées	100%	100%	100%	100%	100%
C7. Animation des communautés professionnelles et de recherche de l'Enssib					
C7.1 Nombre de colloques, séminaires et journées d'étude organisés par l'Enssib	31	50	67	75	80
C7.2 Part annuelle des personnels ayant effectué une mobilité sortante (%) / Part annuelle des apprenants ayant effectué une mobilité sortante (%)	3,6%	4 %	3,6%	4%	6 %
	3%	5%	12%	9%	6%
C7.3 Nombre annuel de mobilités entrantes des personnels / Nombre annuel de mobilités entrantes des apprenants	2	3	5	4	4
	21	23	14	12	25

Indicateurs du Contrat Etat 2022-2026 – Axe 3 (suite)

Indicateurs CE	Valeur 2022	Cible 2023	Valeur 2023	Cible 2025	Cible 2026
AXE 3. Renforcer la marque Enssib					
C8. Mise en œuvre des projets fédérateurs DSO et RSE					
C8.1 Ratio de personnels / et d'étudiants sensibilisés aux enjeux DSO et RSE	Sans objet	50%	72% 50%	85% 75%	100%
C8.2 Nombre annuel d'heures de formation proposées dans le champ des programmes DSO et RSE	Sans objet	350	377 (PDC) 360 (FI et FTLV)	400 (PDC) 400 (FI et FTLV)	500
C8.3 Nombre annuel d'événements (et nombre d'inscrits à ces événements) organisés en lien avec les programmes DSO et RSE	3 (1 300)	7 (1 800)	8 (2300)	9 (2500)	10 (3 000)

Jalons du Projet d'établissement EXPERT 2026

Jalons PE	2022	2023	2024	2025	2026
1. Obtenir une nouvelle inscription du diplôme COBD au RNCP	v				
2. Avoir intégré au DCB l'ensemble des modules du tronc commun de l'INSP à la rentrée de janvier				v	
3. Inscrire des étudiants en doctorat	x	x	x	x	
4. Mettre en place une harmonisation de l'évaluation des enseignements				v	
5. Financer les droits d'inscription du DUSIB revenant à l'Enssib à hauteur de 30 %					
6. Participer à un réseau de recherche européen	1	2	1	1	
7. Avoir obtenu 2 ANR (ou financements pour projets nationaux ou internationaux) sur la période	x	x		1	
3bis- Augmenter le nombre de doctorants encadrés ou co-encadrés par des enseignants-chercheurs de l'Enssib (valeur socle = 10)	10	10	15	15	
8. Avoir mis en œuvre le réseau des alumni				v	
9. Avoir totalement refondu la bibliothèque numérique					

Jalons du Projet d'établissement EXPERT 2026 (suite) : à raccrocher au tableau précédent ?

Jalons PE	2022	2023	2024	2025	2026
10. Ouvrir le site miroir en anglais	v				
11. Avoir accueilli une Erasmus Staff Week				v	
12. Prendre une décision sur un passage aux RCE au plus tard en			🕒	v	
13. Avoir déployé la comptabilité analytique et le contrôle interne comptable et financier	x	🕒	🕒	v	
14. Avoir mis en place un service financier et comptable					
15. Dégager de nouvelles recettes propres, à hauteur de	137 600 €	36 100 €	50 000 €	106 000 €	100 000 €
16. Réduire la consommation énergétique du bâtiment (n/n-1) de 5% par an	v	v	v	v	-5%
17. Avoir mené à bien le projet « Données »	🕒	🕒	🕒	v	
18. Déployer le SI décisionnel		🕒	🕒	v	
19. Avoir renouvelé l'outil de gestion de scolarité de l'Enssib et migré les applications de scolarité (SVE) vers la sphère Pégase			x	x	
20. Avoir mis en place les trois programmes participatifs transversaux		v			



17-21 boulevard du 11 novembre 1918
69623 Villeurbanne Cedex | France
www.enssib.fr

